



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

collèges

Question écrite n° 104812

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur l'urgence dans les collèges. Le collège a une mission essentielle, accueillir tous les élèves et les conduire à la maîtrise du socle commun. Aujourd'hui, les conditions dégradées de l'enseignement nuisent à cette ambition. Ce sont les élèves les plus fragiles qui en souffrent le plus. Dans le même temps, la charge de travail des personnels ne cesse de s'alourdir. L'amélioration des conditions d'enseignements aux collèges est donc une urgence. Il est donc nécessaire de mettre en oeuvre un moratoire sur les suppressions de postes prévus à la rentrée 2011 et la diminution des effectifs par classe afin de consacrer plus de temps à chaque élève. Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104812

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3539

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)